

LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)

CHENAL DE DERCIE

Département de CHARENTE-MARITIME (17) / Commune de LE GUA (17600)

Texte juridique de référence : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
Barrage-écluse de Dercie	<p>Aspects juridiques : Texte de référence identifié</p> <p>Aspects géographiques : Écluse non spécifiquement mentionnée sur le Scan Littoral mais repérable avec quasi-certitude à partir de l'Ortho Littorale V2 au sud du village de Dercie. Numérisation côté aval de l'écluse.</p> <p>Positionnement connu précisément (incertitude < 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en rouge sur la capture d'écran) :

